

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M1
Mention :	Sciences économiques					
Parcours :	Territoires Environnement Energie					
Volume horaire étudiant :	286 h	119 h	h	h	300 h	705 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation M1	Scolarité
Dominique BIANCO Maître de Conférences ☎ 03.80.39.54.12 dominique.bianco@u-bourgogne.fr	Delphine LARGE Secrétariat pédagogique ☎ 03.80.39.35.48 Delphine.large@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR de Sciences Economiques et de Gestion AGROSUP – Département de Sciences Humaines et Sociales

Objectifs de la formation et débouchés :

Pour une présentation générale de la mention, veuillez consulter la fiche correspondante **Mention SE**

■ Objectifs :

L'année de M1 *Science Economique, Parcours Territoires, Environnement, Energie* (SE-TEE) permet aux étudiants de renforcer leurs compétences en théorie économique et d'acquérir les bases nécessaires à l'élaboration de diagnostics territoriaux et d'expertise des politiques territoriales. Les Unités d'Enseignement leur permettent d'apprendre les mécanismes de formation et d'évolution des territoires économiques, d'identifier les enjeux territoriaux et de s'initier aux particularités du traitement et de l'analyse des données localisées. Cette année apporte des connaissances spécialisées dans quatre grands domaines : le diagnostic économique, le développement territorial, la gouvernance institutionnelle des territoires et l'aménagement des territoires.

La réalisation d'un stage ou d'un mémoire pendant cette première année assure, au terme du M1 SE-TEE, une pré-orientation vers les parcours Professionnel ou Recherche de M2. Les enseignements relatifs à la spécialité offrent ainsi en M2 une orientation vers un parcours professionnel ou un parcours recherche *Economie et Gouvernance des Territoires* (EGT) et un parcours professionnel *Economie et Politiques de l'Environnement et de l'Energie* (EPEE).

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Si les étudiants poursuivent en M2 professionnel *Economie et Gouvernance des Territoires*, les situations professionnelles visées sont en rapport avec le développement et le management territoriaux : élaboration, gestion et évaluation des actions de développement. Les politiques territoriales, couvrent de nombreux domaines d'application : formation, logement, insertion, développement économique, transport... Ce sont les différents organismes et entreprises en charge des politiques publiques ou en contact direct avec les opérateurs qui constituent l'offre d'emploi accessible aux étudiants de la spécialité.

Les débouchés principaux se trouvent dans les bureaux d'étude et d'expertise des politiques territoriales, dans les organismes d'études statistiques, dans les agences de développement territorial, au sein des collectivités territoriales, dans le milieu para-public et associatif. La formation est par ailleurs un atout pour accéder par voie de concours aux emplois (concours de catégorie A) de la fonction publique en général et de la fonction publique territoriale en particulier.

Si les étudiants poursuivent en M2 professionnel *Economie et Politiques de l'Environnement et de l'Energie*, les jeunes diplômés peuvent notamment prétendre aux postes suivants : responsable de projet énergétique en entreprise, analyste des flux consommés (eau, énergies) dans une entreprise ou une collectivité locale, économiste dans une compagnie du secteur de l'énergie, un bureau d'étude, une collectivité locale, une agence gouvernementale ou un organisme international, expert des problèmes environnementaux liés à l'énergie auprès des institutions nationales et internationales...

En M2 Recherche *Economie et Gouvernance des Territoires*, les capacités d'analyse et de diagnostic des étudiants sont sollicitées dans des cours spécialisés des domaines cités précédemment, lors de la rédaction de leur mémoire, et pendant les séminaires de recherche organisés régulièrement au sein des Laboratoires de recherche associés :

- Le Laboratoire d'Economie et de Gestion (LEG) – Unité Mixte de Recherche 5118 du CNRS : thèmes : économie urbaine, économie régionale, croissance, économétrie spatiale...
- Le Centre d'Economie et de Sociologie Appliquées aux Espaces Ruraux (CESAER) – Unité Mixte de Recherche 1041 de l'INRA : économie des espaces, ruraux, évaluation des politiques publiques, aménagement du territoire...
- La Direction des Etudes Economiques - Institut Français du Pétrole (IFP) – Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs (ENSPM) : politiques et gestion de l'énergie, politiques environnementales...

Après obtention du diplôme, les étudiants pourront poursuivre en doctorat ou postuler dans certains organismes à des postes d'économiste ou d'expert (Services d'étude et de statistiques des organismes publics – CAF, ASSEDIC... - Services d'étude et de statistiques des Ministères, DIACT, Organismes Internationaux ...).

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation de Master est conçue pour développer les capacités d'analyse des situations et des enjeux économiques territoriaux, les compétences en traitement des données et de l'information localisée, ainsi que l'aptitude à la mise en œuvre de dispositifs d'actions et d'évaluation de ces dispositifs. Plus généralement, la spécialité permet de développer et d'approfondir 4 types de compétences.

- Des compétences analytiques : capacités à formuler et à décomposer des problèmes que posent les situations de développement ou de gestion territoriale, à les relier à des modèles économiques théoriques et au contexte institutionnel afin d'éclairer les mécanismes d'organisation et d'évolution des territoires et d'élaborer les outils d'intervention pertinents ;
- Des compétences techniques : capacités à mobiliser les méthodes et les outils de traitement de l'information tels que les techniques d'analyses de données, les Systèmes d'Information Géographique, les logiciels de statistiques, les logiciels d'enquêtes... ;
- Des compétences opérationnelles : capacité à mobiliser et à appliquer les connaissances acquises dans le domaine de l'expertise des territoires, de l'aménagement, de l'évaluation des politiques et du management des structures territoriales ;
- Des compétences en communication : capacités à produire des documents écrits, à présenter oralement des travaux, à conduire des entretiens, à manager une équipe et à mobiliser les acteurs territoriaux...

■ **Compétences acquises à l'issue de la première année de formation (M1 SE-TEE):**

La première année permet aux étudiants d'acquérir les cadres d'analyse et les méthodes de diagnostic des phénomènes économiques en liaison avec les mutations territoriales qui touchent les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Les UE « domaines d'application » permettent aux étudiants de s'initier aux pratiques professionnelles et de recherche. L'Unité d'Enseignement 3 du second semestre initie aux pratiques professionnelles spécifiques aux territoires avec l'apprentissage des Systèmes d'informations géographiques. Par ailleurs, la réalisation d'une étude commanditée par des organismes en charge d'action territoriale leur permet de rencontrer des professionnels via des conférences et la conduite d'entretiens, de mobiliser les connaissances acquises au premier semestre et de restituer à l'oral et à l'écrit les résultats d'un diagnostic territorial. Enfin, la professionnalisation est renforcée avec la rédaction d'un rapport de stage ou d'un mémoire qui reproduit les activités et missions réalisées au cours du stage et les complètent par l'analyse des principaux enseignements de l'étude.

A l'issue de l'année de formation, l'étudiant possèdera les compétences pour réaliser le diagnostic d'un territoire, pour comprendre et représenter les mutations économiques et leurs conséquences sur l'organisation et l'aménagement des territoires, et pour élaborer des documents synthétiques sur ces questions.

La formation aux langues étrangères est centrée sur l'anglais et elle s'appuie sur une formation en M1 SE-TEE complétée par des parties de cours et des conférences assurées en anglais, par la fourniture de documents en anglais et enfin par une incitation à passer le TOEFL (Test of English as Foreign Language) ou un autre test équivalent.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ De plein droit :

La 1^{ère} année de master est accessible de plein droit aux titulaires d'une LICENCE (validation de 180 crédits ECTS) dans les domaines de l'économie ou de la gestion.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

L'année M1 SE-TEE est également accessible sur dossier dans le cadre de la validation d'accès (VA) pour les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent à une Licence de Sciences économiques ou en Economie-Gestion et dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les dossiers seront examinés par la commission pédagogique de la spécialité.

Les demandes d'accès par validation ou équivalence relevant de la formation initiale doivent être déposées auprès du **secrétariat pédagogique du M1 SE-TEE**. Les étudiants relevant de la formation continue doivent s'adresser Service de Formation Continu de l'Université de Bourgogne – **SUFCOB** (03.80.39.51.80).

Organisation et descriptif des études :

■ **Schéma général des parcours possibles**

L'année M1 SE-TEE est constituée de 9 UE :

- 4 UE fondamentales (communes au parcours *Santé, Emploi - Formation* du M1 *Science Economique*) qui permettent aux étudiants de consolider les fondamentaux théoriques et méthodologiques en sciences économiques.
- 4 UE d'économie appliquée qui permettent d'acquérir des connaissances spécifiques dans les domaines de l'économie des territoires, de l'économie de l'énergie et de l'environnement et des outils quantitatifs et qualitatifs de diagnostic.

- les unités 4P et 4R comportent respectivement un stage de 2 mois qui se déroule après les vacances de printemps ou un mémoire d'initiation à la recherche. Un suivi méthodologique est organisé dans le cadre de cette unité et un accompagnement de l'équipe pédagogique permet d'aider l'étudiant dans ses choix d'orientation : le choix entre stage ou mémoire constituant une pré-orientation vers les spécialités professionnelles *EGT ou EPEE* ou vers la spécialité recherche EGT.

Les étudiants peuvent choisir de faire un stage long dans le cadre de l'Unité d'Expérience Professionnelle : l'UEP consiste en un stage de 4 à 6 mois dans une entreprise dans le cadre d'une convention tripartite entre l'étudiant, cette entreprise et l'Université de Bourgogne. Le programme d'activité et de formation de l'Unité d'Expérience Professionnelle est défini conjointement par l'entreprise et le responsable de la spécialité. L'Unité d'Expérience Professionnelle vaut équivalence du second semestre sous les conditions précisées par la commission pédagogique. Cette équivalence proposée par la commission pédagogique est valable uniquement pour l'année universitaire en cours.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

La formation se déroule sur une année universitaire. Les enseignements s'effectuent entre la date de rentrée universitaire et les vacances de printemps, le stage obligatoire de deux mois minimum débutant à cette période.

SEMESTRE 1								
Intitulé et nature des UE								
UE1 – Environnement de l'économie	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Institutions et politiques publiques	24		24	3	CT	3		3
Histoire de la pensée économique	24		24	3	CT	3		3
TOTAL UE1	48		48	6		6		6
UE2 – Analyse et mesure	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Construction et analyse de données		36	36	3	CT	3		3
Analyse économique des inégalités	24		24	3	CT	3		3
TOTAL UE2	24	36	60	6		6		6
UE3 – Economie et développement des territoires	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Organisation et dynamiques économiques des territoires	24		24	3	CT	3		3
Stratégies de localisation	24		24	3	CT	3		3
TOTAL UE3	48		48	6		6		6
UE4 – Méthodes et enjeux territoriaux	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Problèmes territoriaux contemporains	12		12	1,5	CT	1.5		1.5
Economie des ressources naturelles, énergie et environnement	18		18	2,5	CT	2.5		2.5
Traitement et analyse des données localisées	24		24	2	CT	2		2
TOTAL UE4	54		54	6		6		6

UE5 – Professionnalisation et initiation à la recherche	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Anglais		24	24	3	CT	3		3
Analyse du secteur professionnel et recherche de stage Ou Dossier thématique avec analyse documentaire		15	15	3	CT	3		3
TOTAL UE5		39	39	6		6		6
Total Semestre 1	174	75	249	30				30

SEMESTRE 2

Intitulé et nature des UE	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
UE1 - Fondamentaux de l'économie	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Théorie des contrats et des incitations	24		24	3	CT	3		3
Dynamique macroéconomique	24		24	3	CT	3		3
TOTAL UE1	48		48	6		6		6

UE2 – Outils et applications	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Techniques quantitatives : économétrie	16	12	28	3	CT	3		3
Stratégie industrielle	24		24	3	CT	3		3
TOTAL UE2	40	12	52	6		6		6

UE3 – Domaines d'applications	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Système d'informations géographiques (1)		32	32	3	CT	3		3
Etude professionnelle	24		24	3	CC	3		3
TOTAL UE3	24	32	56	6		6		6

(1) Ce cours est commun avec le Master Transports et Mobilités du département de Géographie

UE4 /P– Insertion professionnelle	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Stage (2 mois minimum)				12	Rapport et soutenance	12		12
TOTAL UE4/P				12				
UE4/R– Insertion professionnelle	CM	TD	Total	ECTS	Type examen	Coeff CT	Coeff CC	Total Coeff
Mémoire					Mémoire et soutenance	12		12
TOTAL UE4/R				12		12		12
Total Semestre 2 (hors stage ou mémoire)^a	112	44	156	30		30		30

CT : Contrôle Terminal ; CC : Contrôle Continu

(a) le stage se déroule sur une période effective de 2 mois, soit pour un volume horaire global équivalent à environ 300 heures (35 heures par semaine). Le stage se déroule dans un organisme professionnel qui donne lieu à un rapport ou dans un organisme de recherche et donne lieu à un mémoire.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université ;

< http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf >

● **Sessions d'examen : précisions**

Pour chaque matière et Unité d'Enseignement (UE), deux sessions d'examens sont organisées : la première en janvier ou en mai-juin (selon les matières), la seconde en septembre.

● **Modalités de contrôle des connaissances : précisions**

Les épreuves peuvent être écrites ou orales, et les modalités peuvent être différentes à la première et à la seconde session. Certaines matières ou UE peuvent être évaluées par des travaux de synthèse donnant lieu à des dossiers réalisés soit individuellement soit en groupe, selon les modalités définies en début d'année par l'équipe pédagogique. Des examens « transversaux » peuvent être organisés entre plusieurs matières ; dans ce cas, la note unique est reportée dans chaque matière.

L'UE 4 stage professionnel ou mémoire est validée par l'évaluation d'un rapport de stage ou d'un mémoire et par l'évaluation de la soutenance orale du projet.

Pour les étudiants ayant opté pour l'UEP.

L'UEP est validée à l'issue de la soutenance d'un rapport de stage par un jury constitué de deux universitaires dont le tuteur pédagogique et du tuteur en entreprise. La note tient compte du déroulement du stage (pertinence et qualité du travail, niveau d'expertise, capacité d'intégration,...), du rapport écrit rendu, et de la soutenance de ce rapport. Conformément aux équivalences proposées en termes d'UE, la note d'UEP s'applique aux UE proposées. Toutefois, les délibérations du jury peuvent amener celui-ci à n'accorder qu'une partie des UE proposées initialement en équivalence, au regard du déroulement du stage et du travail réellement accompli. Dans tous les cas, l'accord et les équivalences proposées par la commission pédagogique sont valables uniquement pour l'année universitaire en cours.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION :

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION :

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.